

[VIE DE L'IRSEM \(p. 1\)](#)

Dernières publications de l'IRSEM, Le Collimateur (le podcast de l'IRSEM), Ouvrages publiés par les chercheurs, Événements, Actualité des chercheurs, Actualité des chercheurs associés et des doctorants résidents

[VEILLE SCIENTIFIQUE \(p. 17\)](#)

États-Unis

[BIBLIOTHÈQUE STRATÉGIQUE \(p. 21\)](#)



[À VENIR \(p. 25\)](#)

VIE DE L'IRSEM

DERNIÈRES PUBLICATIONS DE L'IRSEM



Brève stratégique n° 21 – 4 mai.

« [Changement climatique, défense et sécurité : nouvelle dynamique internationale et enjeux pour la France](#) », par Nicolas REGAUD, 2 p.

Après une longue éclipse, les États-Unis et le Royaume-Uni se réengagent en matière de sécurité climatique.

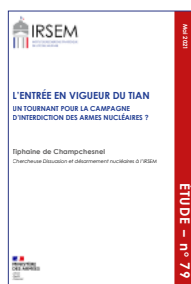
L'UE et l'OTAN s'organisent également, tant dans le domaine de la transition énergétique que de l'adaptation des forces armées. La France est apparue ces dernières années comme un pays leader dans ce domaine ; elle peut le rester si elle élabore une vision prospective des enjeux sécuritaires du changement climatique, une gouvernance et une stratégie, aux niveaux ministériel et interministériel.



Brève stratégique n° 22 – 18 mai.

« [Peut-on évaluer la politique publique de renseignement ?](#) », par Benjamin OUDET, 2 p.

Le renseignement semble réunir les critères d'une véritable politique publique. Se pose désormais la question de son évaluation. Deux propositions sont formulées : une évaluation à partir des orientations de la communauté du renseignement ; une évaluation de la contribution des services aux politiques publiques pour lesquelles ils sont spécifiquement mobilisés.



Étude n° 79 – 21 mai.

« [L'entrée en vigueur du TIAN : un tournant pour la campagne d'interdiction des armes nucléaires ?](#) », par Tiphaine de CHAMPCHESNEL, 72 p.

Les armes nucléaires sont-elles prohibées depuis l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) intervenue le 22 janvier 2021 ? Sur le plan juridique, la portée du traité ne s'étend pas au-delà

de ses membres, tous déjà engagés à ne pas se doter de l'arme nucléaire depuis des années à travers le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Pourtant, la campagne internationale menée par un ensemble d'acteurs, dont le plus visible est certainement l'International Campaign to Abolish Nuclear weapons (ICAN) proclame que les armes nucléaires sont « hors la loi ». L'ICAN en particulier prend appui sur cette évolution pour légitimer son action et opérer un tournant sans doute nécessaire à sa pérennisation et à l'amélioration de l'image du TIAN. En parallèle, cette ONG poursuit une stratégie de délégitimation de l'arme nucléaire et de stigmatisation d'une sélection d'États parmi ceux qui ont choisi de faire reposer leur sécurité sur la dissuasion nucléaire. Cette étude vise à exposer les enjeux de la mise en œuvre du TIAN et les mécanismes impliqués dans son utilisation par l'ICAN.



Étude n° 80 – 27 mai.

« [Arabie saoudite : Le pari sur la jeunesse de Mohammed Bin Salman](#) », par Fatiha DAZI-HÉNI, 120 p.

Cette étude analyse la manière dont le prince saoudien Mohammed Bin Salman (MBS), désigné héritier du trône en 2017, met la jeunesse du royaume au cœur de son programme de transformation économique et sociale, la « vision 2030 ». À défaut de bénéficier du soutien de sa famille, hormis celui de son père, le roi Salman, qui lui confère une partie de sa légitimité, le prince choisit de s'appuyer sur le socle majoritaire de la population, la jeunesse. Il utilise l'enthousiasme que suscitent chez les jeunes urbains ses projets de réforme pour raffermir son pouvoir, grâce à une stratégie de communication fondée sur les nouvelles technologies. En prétendant incarner les aspirations de la jeunesse, MBS pose les jalons d'une nouvelle gouvernance, que nous étudions ici parallèlement aux perceptions et attentes d'une partie de la jeunesse urbaine saoudienne, les Riyadotes.

Au-delà de l'approche autoritaire ultra-répressive qui caractérise la gouvernance du prince, cette étude montre qu'en pariant sur la jeunesse urbaine connectée, MBS se projette sur le long terme. En réformant les programmes scolaires et les orientations professionnelles prioritaires et en promouvant un narratif nationaliste et un islam de la « juste voie », il se détourne du wahhabisme afin de formater la jeunesse à sa « vision 2030 ».

LE COLLIMATEUR

LE PODCAST DE L'IRSEM



Épisode 102 – 4 mai.

« [Jihadisme et contre-terrorisme \(2\) : Vingt ans de guerre, et après ?](#) », avec Alexandre JUBELIN, Marc HECKER et Élie TENENBAUM, 1 h 26.

« Le Collimateur » se penche à nouveau sur la guerre contre le terrorisme des deux dernières décennies, pour la seconde partie de l'entretien avec Marc Hecker et Élie Tenenbaum autour de leur ouvrage *La Guerre de vingt ans. Jihadisme et contre-terrorisme au XXI^e siècle* (Robert Laffont).

En compagnie d'Alexandre Jubelin, ils exposent dans un premier temps les évolutions de la doctrine contre-terroriste américaine après l'invasion de l'Afghanistan, mais aussi de la réflexion stratégique des forces jihadistes. Puis ils reviennent sur les jeux de réaction entre forces occidentales et jihadistes, notamment au début de la décennie 2000, ainsi que sur l'enlisement des interventions militaires occidentales contre-terroristes et les inquiétudes sur le tour que prennent les opérations de contre-insurrection. Ils évoquent ensuite les printemps arabes de 2011 et leurs liens avec la réémergence de la mouvance jihadiste, notamment avec le départ en masse de ressortissants occidentaux vers la Syrie en guerre, et les conséquences sur la vague d'attentats terroristes en France. Ils abordent l'arsenal répressif et préventif mis en place en France et son bilan, avant de discuter des dynamiques de re-sanctuarisation de la galaxie jihadiste et des conséquences potentielles, ainsi que des effets de la pandémie sur les groupes jihadistes.



Dans le bunker #40 – 7 mai.

« [Forces spéciales](#) » de Stéphane RYBOJAD (2011), avec Bénédicte CHÉRON, 24 mn.

« Le Collimateur » revient sur *Forces spéciales* de Stéphane Rybojad, un film très ambitieux et novateur dans la représentation des armées françaises au cinéma au début des années 2010, avec Bénédicte Chéron, historienne et maîtresse de conférences à l'Institut catholique de Paris, spécialiste de la représentation de l'armée française dans les médias.



Épisode 103 – 11 mai.

« [Le Tchad, au carrefour des conflits du continent africain](#) », avec Alexandre JUBELIN et Michael SHURKIN, 1 h 13.

À la lumière de la mort récente du président Idriss Déby, « Le Collimateur » s'intéresse au Tchad et à l'une des plus anciennes présences de l'armée française hors de ses frontières, en compagnie de Michael Shurkin, analyste chez 14° North Strategies, spécialiste du Sahel et des interventions militaires françaises à l'étranger, jusqu'à récemment chercheur à la RAND Corporation.

En compagnie d'Alexandre Jubelin, il commence par dresser un tableau du pays et de ses problèmes au moment de l'indépendance en 1960, avant de parler de la guerre civile à la fin des années 1980 et de la figure d'Hissène Habré puis de celle d'Idriss Déby. Ils abordent ensuite le fonctionnement autoritaire du régime de Déby dès les années 1990. Ils détaillent l'importance stratégique du Tchad pour le positionnement de la France dans la région et son soutien dans des moments cruciaux comme en 2013, avant d'envisager les perspectives après la mort de Déby.



Dans le viseur #29 – 14 mai.

« [Construire une base militaire, mode d'emploi](#) », avec l'ingénieur en chef MARCO, 33 mn.

Dans cet épisode de « Dans le viseur », l'ingénieur en chef Marco, du Service des infrastructures de la Défense (SID), décrit le fonctionnement du chantier d'une base militaire au Mali, construite en quelques mois pour accueillir la taskforce Takuba.



Épisode 104 – 18 mai.

« [Les archives, le secret défense et l'histoire](#) », avec Alexandre JUBELIN, André LOEZ, Hervé GRANDJEAN, Céline GUYON et Thomas VAISSET, 58 mn.

« Le Collimateur » se penche sur le blocage depuis plusieurs mois de la communication des archives classées « secret défense », en organisant avec André Loetz « Paroles d'histoire », le premier débat public sur la question entre les pouvoirs publics, représentés par le porte-parole du ministère des Armées Hervé Grandjean, et les différents collectifs mobilisés contre ces blocages

et à l'origine des recours contre ces modifications réglementaires, représentés par Céline Guyon (Association des Archivistes de France) et Thomas Vaisset (collectif « Archives ça dé-bloque »).

Après avoir dressé un tableau de la question des délais de communication de certaines archives, Hervé Grandjean expose les raisons qui ont amené les pouvoirs publics à restreindre cet accès depuis 2011, Thomas Vaisset en décrit les conséquences concrètes sur la recherche historique et Hervé Grandjean énonce les modifications récentes dans les procédures de communication. Ils envisagent ensuite des alternatives possibles au système actuel, avant de réfléchir aux échéances et péremptions du secret défense ainsi qu'aux logiques de classification. Enfin Thomas Vaisset et Céline Guyon formulent des souhaits sur les procédures qui pourraient être mises en place à l'avenir.



Têtes chercheuses #11 – 21 mai.

« [L'énergie, le climat et la guerre](#) » avec Alexandre JUBELIN et Angélique PALLE, 18 mn.

« Le Collimateur » se tourne vers la problématique énergétique et environnementale pour les armées en compagnie d'Angélique Palles, chercheuse énergie et matières premières à l'IRSEM, autour d'un article, co-écrit avec Édouard Jolly (chercheur en théorie des conflits armés à l'IRSEM), intitulé « L'environnement comme problème stratégique. Transition énergétique et changement climatique dans les armées françaises », à paraître dans la revue *Les Champs de Mars*.



Épisode 105 – 25 mai.

« [Gaza, les impasses de la troisième dimension](#) », avec Alexandre JUBELIN, Joseph HENROTIN et Michel GOYA, 1 h 04.

« Le Collimateur » se réessaie à l'exercice du débriefing à chaud d'un conflit ouvert : après la guerre dans le Haut-Karabagh (« [Une guerre des drones ? Analyse du conflit au Haut-Karabagh](#) », 20 octobre 2020) et s'intéresse aux récents affrontements entre Israël et le Hamas autour de la bande de Gaza, en compagnie de Joseph Henrotin, rédacteur en chef du magazine *DSI*, et Michel Goya, colonel des troupes de marine à la retraite, historien et auteur notamment de *Sous le feu. La mort comme hypothèse de*

travail (Taillandier, 2015) et *Israël contre le Hezbollah. Histoire d'une défaite annoncée* (avec Marc-Antoine Brillant, Éditions du Rocher, 2013).



Pour ne rien manquer de nos dernières diffusions, [ABONNEZ-VOUS !](#)

Retrouvez tous les épisodes du podcast de l'IRSEM, [Le Collimateur](#), sur [Spotify](#), [Itunes](#) et [irsem.fr](#).

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LES CHERCHEURS



Anne MUXEL, Barbara JANKOWSKI et Mathias THURA (dir.), *La Sociologie militaire, Héritages et nouvelles perspectives*, Peter Lang, 2021, 468 p.

Les contributions réunies dans cet ouvrage montrent les nombreuses évolutions qui ont touché les armées au cours de la dernière décennie en France, notamment depuis leur professionnalisation. Nombre de transformations récentes redéfinissent en effet leurs périmètres d'action, leurs liens au pouvoir politique, leurs modalités de recrutement, leurs moyens opérationnels, ainsi que le théâtre de leurs interventions dans le monde.

L'ouvrage actualise et renouvelle les approches comme les outils de connaissance du monde militaire. Il revient sur les enjeux classiques du champ d'étude de la sociologie militaire afin d'entretenir l'héritage intellectuel et scientifique constitué jusqu'ici, et montre les problématiques sociales et politiques actuelles qui la concernent au vu de toutes les transformations et adaptations de l'institution militaire dans la période récente. Il ouvre la voie à des pistes de recherche originales s'appuyant sur les récents acquis des sciences sociales et politiques.

ÉVÉNEMENTS

4 mai : Séminaire de recherche « Acteurs, pratiques et contenus de l'influence informationnelle de la Russie en Afrique subsaharienne francophone ».

Le séminaire a porté sur un travail de recherche en cours analysant les acteurs, les pratiques et les contenus de l'influence informationnelle de la Russie en Afrique subsaharienne francophone. Alors que la présidence française a dénoncé fin 2020 la manière dont Moscou et Ankara dénigrent la présence française au Sahel en « jou[ant] sur le ressentiment post-colonial », il s'est agi d'interroger la nature et l'ampleur des activités informationnelles (diplomatie publique et propagande médiatiques, opérations d'influence et désinformation en ligne) conduites par la Russie pour influencer les opinions locales et internationales, ainsi que de mettre en évidence les récits produits et les registres convoqués par ses acteurs dans leur couverture des présences russe et française en Afrique subsaharienne.

Maxime AUDINET
Chercheur Stratégies d'influence et lutte informationnelle

6 mai : Séminaire « Nouvelles technologies militaires et puissances démocratiques – L'intelligence artificielle et les drones aériens : potentialités et limites », avec le colonel Seward Matwick.



L'intelligence artificielle (IA) offre de nouvelles potentialités aux drones aériens. Cette manière inédite d'utilisation nécessite un effort d'appropriation qui vient placer le débat autour du rapport fondamental homme-machine, voire au-delà. En effet, son acceptabilité que cela soit au sein des forces et de l'opinion publique nécessite un effort de compréhension et d'appropriation. Dans cette perspec-

tive, quels éléments pourraient faire la différence ? Dans le domaine militaire une fois le stade organisationnel et la formation intégrée au sein du personnel, l'IA associée aux drones aura un important rôle à jouer. Elle représente un fort potentiel dans le sens de la boucle OODA (Observation, Orientation, Décision et Action) ou dit cycle de Boyd : simplification et rationalisation des capacités, amélioration de la concentration sur la gestion de la mission ou l'exécution d'une liste de contrôle d'urgence, lutte contre la saturation croissante des tâches et gestion des capteurs de l'équipage, amélioration de la sécurité et du taux de réussite des missions, réduction de la charge de travail. Les progrès technologiques constants, en termes d'algorithmes, permettent de nombreuses améliorations et accélérations. En plus de cette sophistication exponentielle, l'évolution de l'IA viendra de la société civile. La donnée développée à travers l'utilisation quotidienne et répétée d'Internet représente un fort processus de généralisation. Dans cette perspective, tout utilisateur a une action créatrice (en nombre et en diversité) qui vient parallèlement renforcer la généralisation de l'IA et la diversité de ses applications. L'IA est au cœur des stratégies, même si elle diffère en fonction des pays et des financements alloués, au regard de l'élaboration de normes et de la recherche d'une coopération internationale.

Le colonel Seward Matwick (armée de l'air américaine et stagiaire à l'École de guerre) a proposé une réflexion empirique sur l'IA appliquée aux drones afin d'en démontrer les contours et les défis futurs. Cette présentation rythmée par trois principales parties dont chacune s'est finie par une séance de questions riches et nombreuses (l'adaptabilité de l'IA dans la guerre contre le terrorisme, le développement des essaims de drones, les défis techniques et humains, les vulnérabilités, etc.). Il a été souligné que les drones sont des vecteurs particulièrement adaptés pour profiter des progrès de l'apprentissage machine et de l'automatisation. À l'avenir, l'IA pourrait être envisagée plus comme un partenaire qu'un outil entre l'équilibre des règles programmées par l'homme et celles développées à partir de l'ensemble des données également élaborées par ce dernier.

La prochaine séance du séminaire aura lieu via Zoom le jeudi 3 juin 2021 à 11 h, avec le professeur Daniel Brunstetter (Université de Californie, Irvine), sur la thématique « Drones et souveraineté : quels enjeux éthiques pour les démocraties ? ».

Pierre BOURGOIS
Chercheur postdoctoral

Océane ZUBELDIA
Chercheuse Drones, industries et innovation

11 mai : Séminaire Jeunes Chercheurs.



Mardi 11 mai s'est tenu le séminaire Jeunes Chercheurs de l'IRSEM, modéré par le directeur scientifique de l'institut, [Jean-Vincent Holeindre](#). Les nouveaux doctorants arrivant à l'IRSEM ont pu se présenter : Yvan Burel (université de Lille, sa thèse porte sur « La répression de l'insurrection en France, au Royaume-Uni et au Royaume des Pays-Bas de 1815 à 1871 »), Charlotte Escorne (Paris VIII et Paris II, sa thèse porte sur « Les enjeux du déploiement de la 5G en Afrique francophone : étude des cas du Sénégal et du Gabon »), Cne Timothé Le Berre (référént adjoint au patrimoine de l'armée de terre, université de Newcastle, sa thèse porte sur les opérations militaires françaises et la protection du patrimoine, de 1800 à aujourd'hui), David Legrand (université Paris-Est, ses travaux portent sur la fidélisation et le processus de recrutement au sein du service de santé des armées) ainsi que Jérónimo Barbin (université Helmut-Schmidt de Hambourg, ses travaux portent sur l'émulation de doctrines contre-insurrectionnelles par les forces françaises et par l'armée allemande).

Carla Granados (université Sorbonne Nouvelle) a présenté sa thèse portant sur la « Mémoire et culture politique des ex-combattants soldats des troupes de l'armée, autres "victimes" de la "guerre contreterroriste" au Pérou, 1980 ». La doctorante propose l'étude mémorielle du conflit des décennies 1980 et 1990 au Pérou, et la traduction de cette mémoire dans le champ politique péruvien contemporain. Les manifestations du 12 septembre à Lima, des anciens combattants des forces gouvernementales, révèlent la prégnance de ce passé, touchant à une reconnaissance juridique du statut de vétéran comme élément identitaire. Cette mobilisation politique montre la persistance de ce conflit dans la mémoire collective péruvienne, en partie par son extrême violence, son caractère fratricide et la jeunesse des troupes gouvernementales levées, d'origine modeste, andine ou amazonienne. Cette étude permet également de toucher à l'endoctrinement de ces

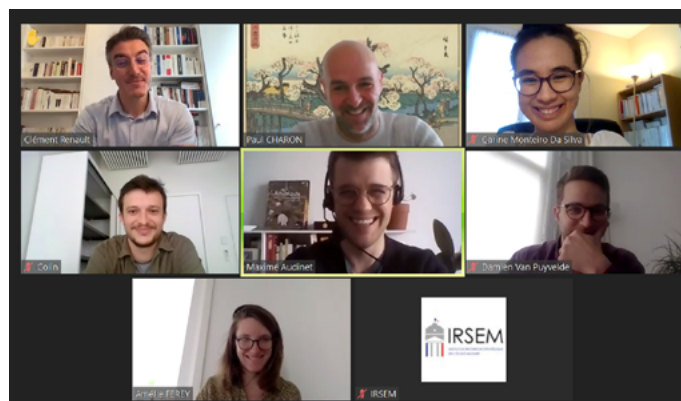
jeunes troupes, à leur enrôlement de force (la *lleva*) et au caractère dual de ces combattants, à la fois victimes et bourreaux. [Camille Boutron](#), chercheuse à l'IRSEM, a discuté la présentation de Carla Granados en soulignant l'apport important de ce travail touchant l'aspect mémoriel et identitaire, qui comble un manque dans la littérature actuelle quant au conflit armé péruvien. Ce sujet permet de rendre visibles des acteurs invisibilisés. Des questions sont soulevées également : la question du genre dans ces troupes gouvernementales, leur relation avec les comités d'autodéfense, la levée d'enfants soldats, la nécessité de davantage définir la subjectivisation politique dans ce processus mémoriel ainsi que la notion d'héritage d'une culture de la guerre et de la violence. Géraud Létang (professeur agrégé d'histoire, au service DREE au SHD) pose la question de la sortie de guerre et de la déprise de la violence au Pérou. David Billeau évoque également la question des violences psychologiques.

Étienne Dignat (Sciences Po) a présenté sa thèse intitulée « Payer les "terroristes" ? Le dilemme des rançons ». Il propose d'étudier la réponse des États de droit occidentaux face aux demandes de rançons d'otages ressortissants. Il distingue pour cela en plusieurs catégories les prises d'otages fermées, les enlèvements de civils, de militaires et de personnels politiques, à l'étranger, par des groupes terroristes ou criminels. Le cœur de son travail touche au dilemme des otages ou dilemme des rançons, c'est-à-dire à l'opposition entre le choix de secourir l'otage et le fait de ne pas renforcer le ravisseur (en le finançant ou en lui accordant de la légitimité par exemple), au profit du bien collectif. Son étude repose sur des éléments théoriques, conceptuels mais aussi empiriques, qui visent à voir l'articulation de l'intérêt de l'individu dans l'État de droit, l'exercice de l'assistance consulaire et la mise en place de la négociation, dérégulée. Deux approches se différencient : l'approche solidaire, pratiquée par la France, l'Espagne et l'Italie par exemple, et l'approche sacrificielle (États-Unis, Grande-Bretagne, Canada). Ces deux approches ont leurs effets pervers, respectivement une hausse des rançons et une multiplication des cas pour l'approche solidaire, une perte de la vie de l'otage sans endiguer le phénomène dans le cas de l'approche sacrificielle. Le doctorant propose une déconstruction des approches actuelles, par une dépénalisation du paiement des rançons, et un recours au marché assurantiel (jusqu'alors tenu à l'écart). Il poursuit les intuitions d'Anja Shortland, en y incluant des ancrages empiriques forts, et critique l'approche sacrificielle. Étienne Dignat développe une approche solidaire, sur le moteur de l'*appartenance communautaire* (Michael Walzer), le rachat renfor-

çant l'appartenance des otages à la communauté, rattachant l'État à la place du *secours contractuel* (Benedict Anderson). Son approche rejette l'approche coordinative globale, trop peu efficiente empiriquement, ainsi que l'approche sacrificielle. [Amélie Férey](#), chercheuse à l'IRSEM, souligne la pertinence de cette thèse, à travers la mobilisation faite des différentes littératures autour de la question des otages : aussi bien la théorie politique, que la philosophie normative, l'économie comportementale et la psychologie analytique. Elle pose la question de la définition du terrorisme, et de la nécessité de trouver une cohérence à ce cadre conceptuel mobilisé. Les différences de valeurs induites par les nationalités et par le genre sont aussi à aborder. Jean-Vincent Holeindre a salué ce travail dont la construction théorique et empirique est très convaincante, tout en rappelant la place nécessaire qui doit être laissée aux sentiments dans la gestion des prises d'otages aussi bien, dans les faits, du côté de l'État que du ravisseur.

Andrea BONADONNA
Assistant de recherche

12 mai 2021 : Séminaire fermé « Menaces hybrides : un concept heuristique ? »



Le domaine « Renseignement, anticipation et menaces hybrides » de l'IRSEM a organisé la deuxième séance du séminaire fermé « Menaces hybrides : un concept heuristique ? » en ligne, le mercredi 12 mai 2021. Elle a réuni le groupe de travail restreint composé des membres du domaine, [Paul Charon](#), [Maxime Audinet](#), [Carine Monteiro](#), [Clément Renault](#) et [Damien Van Puyvelde](#), ainsi que d'[Amélie Férey](#) (IRSEM) et de [Colin Gérard](#) (Paris-VIII, Géode).

La démarche de ce séminaire consiste à étudier les principaux concepts associés aux opérations menées sous le seuil, à examiner leur genèse, à interroger leur circulation puis, enfin, à les faire dialoguer avec des cas d'études

originaux. Plus précisément, la notion de « menaces hybrides » est confrontée à deux autres notions proches, associées à des contextes stratégiques déterminés : celle de « mesures actives » (en russe, *aktivnye meropriatia*), et celle de « guerre politique », utilisée par les Britanniques, les Américains et les Chinois (*zhengzhi zhan*).

Cette deuxième séance était dédiée à l'étude de la notion de « mesures actives », une dénomination administrative utilisée en Union soviétique à partir des années 1950 par le département D, puis par le Service A de la Première direction générale (espionnage et renseignement extérieure) du Comité pour la sécurité d'État (KGB). La notion circule, puisqu'elle est employée à partir du début des années 1960 par les autres services de renseignement du bloc socialiste pour qualifier leurs propres opérations d'influence. Dans le dictionnaire du renseignement publié par l'Institut du drapeau rouge du KGB dans les années 1970, les mesures actives sont définies comme des « opérations destinées à exercer une influence utile sur les aspects dignes d'intérêt de la vie politique d'un pays cible, sur sa politique étrangère, sur la résolution de problèmes internationaux, [mais aussi] à induire l'adversaire en erreur, à saper et à affaiblir ses positions, à perturber ses plans hostiles et à atteindre d'autres objectifs ». Si la désinformation (notamment par la fabrication de faux documents) apparaît comme le mode d'action dominant des mesures actives, celles-ci reposaient aussi sur d'autres pratiques, comme l'action clandestine et les opérations de subversion. Cette notion a été réinvestie depuis la crise ukrainienne dans le discours politique anglo-américain pour qualifier certaines opérations menées par la Russie, à commencer par ses ingérences informationnelles dans les élections américaines de 2016.

Maxime AUDINET

Chercheur Stratégies d'influence et lutte informationnelle

Carine MONTEIRO DA SILVA

Doctorante

19 mai : Colloque « Prévention et lutte contre les trafics d'armes classiques – Le détournement d'armes : contrôle, objets, acteurs ».



Ce webinaire organisé par l'IRSEM était la 9^e édition d'un forum annuel d'échanges mis en place par la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) et regroupant des experts de tous horizons : chercheurs et universitaires, représentants de la société civile, acteurs privés, membres des organisations internationales et régionales, douaniers, policiers, militaires, diplomates. Compte tenu de la situation sanitaire, il s'agissait de la première édition entièrement dématérialisée. Le public a néanmoins été très nombreux : la limite de 100 participants au Zoom ayant été dépassée dès l'ouverture du webinaire le matin, une partie des internautes a suivi l'événement retransmis en direct sur YouTube.

L'introduction prononcée par Alice Guitton (directrice générale, DGRIS) a rappelé immédiatement en quoi les trafics d'armes classiques constituent une menace pour la paix, la sécurité et la stabilité internationales. L'une des sources majeures de ce trafic provient du détournement d'armes légalement transférées à destination d'utilisateurs finaux non autorisés. Cette problématique sera au cœur des discussions menées dans le cadre de la septième Réunion biennale des États du Programme d'action des Nations unies sur les armes légères (PoA) qui a été reportée à juillet 2021. Elle fait également l'objet d'échanges nourris au sein du groupe de travail « mise en œuvre » du Traité sur le commerce des armes (TCA).

Le présent séminaire visait à élaborer des propositions d'actions, en vue de prévenir et combattre ces détournements, susceptibles d'être portés par la France dans ces deux enceintes. Il était organisé en trois tables rondes dédiées à des aspects spécifiques de cette probléma-

tique : rôle de certains acteurs clés en matière de prévention, d'interception et d'assistance/coopération ; contrôle de la chaîne de transfert ; contrôle de certains biens « sensibles ».

La première table ronde, modérée par le [colonel Samaran](#) (IRSEM) s'intéressait à la question des acteurs clés de la lutte contre le détournement. Différents acteurs peuvent œuvrer à la lutte contre le détournement. Stéphane Audrand (consultant indépendant) a montré ainsi que le secteur bancaire qui finance le commerce légal a un rôle à jouer dans la détection de possibles détournements. Le colonel Voillot (chef d'état-major du commandement de la gendarmerie outremer) a présenté le contexte et les problématiques spécifiques au Mali où les forces armées des opérations militaires extérieures sont les premiers acteurs de terrain pour l'interception du trafic. Claudio Gramizzi (CAR), ayant dû partir en mission la veille de l'événement, n'a malheureusement pas été en mesure de participer aux discussions.

La deuxième table ronde, modérée par l'IGA Paris (DGRIS) a porté sur le détournement de l'arme qui peut s'opérer sur plusieurs étapes de son transfert. Les exportateurs et importateurs légaux peuvent le prévenir au moyen de certificats d'utilisation finale dûment remplis et vérifiés : le renforcement des systèmes de contrôle était ainsi l'objet de l'intervention de Hardy Giezendanner (UNIDIR). Le risque de détournement des armes est particulièrement élevé lors de leur acheminement d'un État à un autre. Le contrôle du transit, bien que complexe, est fondamental, en particulier pour les inspections sur site lors des livraisons, comme l'a montré Lucile Robin (SIPRI). Le détournement est aussi permis par l'opacité de certains transferts. Meredith Horne (CAR) a ainsi présenté à ce titre tous les défis des opérations de traçage.

Enfin, certaines armes échappent aux moyens de lutte traditionnels. Elles diffèrent des autres armes conventionnelles par leur production. Prévenir le détournement des biens sensibles, et la troisième table ronde, modérée par Stéphanie Laverny (MEAE) l'a démontré, reste un enjeu majeur en particulier dans les zones de conflits armés. Les armes artisanales ne sont pas marquées et donc non contrôlées et non traçables. L'intervention de Nic R. Jenzen-Jones (ARES) a clairement montré que ces armes tendaient à gagner en qualité et en durabilité, en particulier les armes issues de l'impression 3D. Les engins explosifs improvisés sont fabriqués artisanalement au moyen de composants qui sont des biens à double usage dont le contrôle reste un défi, point qui a été traité par David Lockheed et Élodie Hainard (SAS), à l'aide de leurs

recherches menées en Afrique de l'Ouest. Les munitions, si elles sont marquées et contrôlées nationalement, échappent aux mesures internationales de la lutte contre le détournement. Cette dernière table ronde s'est achevée avec l'intervention d'Alfredo Malaret Baldo (UNIDIR) qui a démontré en quoi le profilage des munitions des armes légères est un outil de prévention à développer. La journée a été ensuite conclue par [Jean-Baptiste Jeangène Vilmer](#) (directeur, IRSEM) qui a synthétisé les différentes propositions d'action et remercié l'ensemble des intervenants pour la richesse et la qualité de leurs présentations.

Édouard JOLLY

Chercheur Théorie des conflits armés

20 mai : Table ronde « La Chine au Sahel ».

La table ronde a réuni des chercheurs, pour la plupart sinologues et africanistes, ainsi que des analystes et des représentants du ministère des Armées et du ministère des Affaires étrangères. La réunion visait à croiser leurs différentes perspectives pour discuter des domaines de prédilection et de l'étendue de la présence chinoise au Sahel. La discussion s'est plus généralement concentrée sur les acteurs et les pratiques de l'influence chinoise en Afrique subsaharienne francophone, en particulier dans les champs économique et médiatique, ainsi que sur le degré de contrôle des autorités chinoises sur les processus à l'œuvre dans la région.

Maxime AUDINET

Chercheur Stratégies d'influence et lutte informationnelle

20 mai : Seminar « Strategic issues in the Americas – New propaganda networks in the age of great power competition », avec Nicholas CULL.



Le 20 mai, le séminaire anglophone organisé conjointement par l'IRSEM et l'Institut des Amériques a porté sur les nouveaux réseaux de propagande à l'heure où les compétitions de puissances se mesurent également dans l'espace informationnel. L'intervenant, le professeur Nicholas Cull de l'université USC (University Southern California), historien spécialiste mondial de la diplomatie publique américaine, s'est entretenu après sa présentation avec [Maxime Audinet](#), chercheur au sein du domaine « Renseignement, anticipation et menaces hybrides » et [Jean-Baptiste Jeangène Vilmer](#), directeur de l'IRSEM.

L'intervention du professeur Cull a porté sur le concept de « sécurité réputationnelle » (*reputational security*) et sur sa place dans la diplomatie publique américaine à l'aube de l'ère post-COVID. Ainsi, selon l'intervenant, les États-Unis se situent à un moment charnière où, après la pandémie ayant ébranlé les institutions et la confiance des citoyens en l'État, la réputation d'un gouvernement, tant au niveau national qu'international, revêt un intérêt stratégique. Les États-Unis doivent prendre la mesure d'un futur dans lequel les formats de communication seront de plus en plus hybrides, en s'adaptant aux nouvelles plateformes digitales, qu'elles soient médiatiques ou relatives aux réseaux sociaux, qui sont devenues les armes privilégiées de la lutte informationnelle.

Pour cela, Nicholas Cull a souligné la nécessité d'ancrer la diplomatie publique et les questions informationnelles dans la réalité et non selon une vision idéaliste, en communiquant directement avec le public ciblé. Des réponses face à la désinformation des grandes puissances étrangères doivent être adoptées, telle la mise en place de plateformes de *fact-checking*, comme StopFake en Ukraine et la construction de relations solides avec les acteurs locaux. Ces réseaux locaux permettront également, selon le pro-

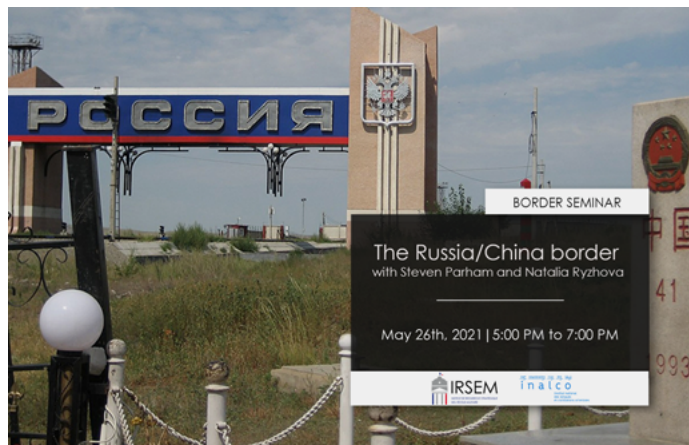
fesseur Cull, de renouer avec la diplomatie culturelle, en développant les liens sociaux et humains, souvent effacés derrière les intérêts diplomatiques. À terme, les échanges de personnes, notamment les bourses Fulbright, devront être redéfinis pour répondre conjointement aux grandes problématiques sociétales, comme l'environnement.

L'un des points abordés a été le renouvellement des médias étatiques, relatifs à l'agence américaine des médias internationaux (USAGM). L'intervenant a souligné leur rôle dans la production de contenus visant à améliorer le caractère réputationnel de la diplomatie publique américaine, tout en contrant les médias producteurs de désinformation. Ces médias, qui traversent aujourd'hui une crise, doivent trouver un nouveau souffle ; si le secrétaire d'État Antony Blinken s'est emparé de la question, c'est bien une impulsion au niveau présidentiel qui sera déterminante pour le futur de la diplomatie publique américaine et la lutte contre les différents écosystèmes de propagande.

Les discussions et questions posées par l'auditoire ont permis de mettre en lumière plusieurs enjeux. Ainsi, Jean-Baptiste Jeangène Vilmer a échangé avec Nicholas Cull sur le rôle du département d'État, notamment via le Global Engagement Center, dans la lutte contre la désinformation et les possibilités de réponses apportées dans le cadre d'organisations multilatérales de sécurité comme l'OTAN. Maxime Audinet a soulevé l'enjeu de la compatibilité de la diplomatie publique avec l'autoritarisme russe et le futur rôle des médias publics internationaux en tant que producteurs ou non de narratifs visant à contrer la désinformation. Les questions de l'auditoire ont notamment porté sur le rôle des GAFAM et la privatisation de la diplomatie publique et sur les mouvances endogènes conspirationnistes et leur propagation hors des frontières américaines, particulièrement au Brésil, en France et en Allemagne.

Gabriel PORC
Assistant de recherche

26 mai : Séminaire « Borders in Eurasia » : « The Russia/China Border », avec Sergei IVANOV, Natalia RYZHOVA et Steven PARHAM.



La cinquième session du cycle de séminaires « Borders in Eurasia », organisée le 26 mai par [Emmanuel Dreyfus](#) (IRSEM, domaine « Euratlantique-Russie ») et Mélanie Sadozai (INALCO), était consacrée à la frontière sino-russe. Trois chercheurs sont intervenus pour discuter de cette question : Sergei Ivanov et Natalia Ryzhova, chercheurs à la Palacký University, et Steven Parham de l'université de Bernes.

Sergei Ivanov a d'abord proposé une approche conceptuelle du sujet, au prisme des configurations post-socialistes et néo-impériales, pour aborder la frontière à différentes échelles, mettre en lumière sa porosité dans l'espace post-soviétique ainsi que les enjeux de domination économique et d'exploitation des ressources présentes en Extrême-Orient. Natalia Ryzhova a ensuite évoqué, par une approche historique, le sujet de la sécurisation des frontières. Enfin, Steven Parham a offert un éclairage sur les relations entre Russie, Asie centrale et Xinjiang comme cœur de l'Eurasie, en présentant la construction, par les populations locales notamment, de réseaux frontaliers moteurs des échanges entre ces régions.

Les présentations ont soulevé de nombreuses questions de la part de l'auditoire, notamment relatives à la coopération au sein des organisations multilatérales pour sécuriser les frontières, particulièrement par l'OCS et l'OSCE, le rôle du Japon dans le développement économique de l'Extrême-Orient russe ou encore le commerce transfrontalier de produits illégaux.

Gabriel PORC
Assistant de recherche

27 mai : Séminaire « Enjeux stratégiques dans les Amériques – La crise politique en Colombie : vers un retour à l'autoritarisme ? », Institut des Amériques/IRSEM.



Le 27 mai, dans le cadre du séminaire « Enjeux stratégiques dans les Amériques » coordonné conjointement par l'IRSEM et [l'Institut des Amériques](#), une table ronde a été organisée portant sur les enjeux de la crise politique traversée actuellement par la Colombie. Depuis le 28 avril en effet, de nombreuses manifestations violemment réprimées par les forces de l'ordre ont lieu sur l'ensemble du territoire national. Initialement provoquées par le projet d'une loi de réforme fiscale, ces mobilisations ont progressivement fait entendre d'autres revendications issues de multiples secteurs de la société colombienne. La table ronde avait ainsi pour objectif de faire le point sur la crise politique extrême actuellement observable en Colombie, et de proposer un éclairage sur ses différents enjeux et évolutions possibles. Modérée par [Camille Boutron](#) (IRSEM) et Kévin Parthenay (IDA – Université de Tours), elle a pu compter avec la participation de Mathilde Allain (Institut des hautes études sur l'Amérique latine), John Harold Cordoba Aldana (Universidad Pedagógica Nacional) et Jacobo Grajales (Université de Lille), tous trois spécialistes de la Colombie.

La discussion a ainsi porté dans un premier temps sur le contexte de la crise et ses différents acteurs. Les intervenants ont souligné l'importance de resituer les événements actuels en continuité avec les nombreuses mobilisations sociales ayant marqué l'histoire récente en Colombie, tout en tombant d'accord sur le fait que les manifestations actuelles différaient quelque peu des précédentes : d'une part, parce qu'elles avaient lieu sur une grande partie du territoire national, notamment dans des petites et moyennes villes, mais aussi en zone rurale ; et d'autre part, parce qu'elles comptaient avec la participation de populations, jusque-là peu mobilisées, comme les jeunes issus des quartiers populaires situés en

périphérie des grands centres urbains. La discussion s'est ensuite orientée vers la réponse du gouvernement face à ces mobilisations, qui s'est traduite par un surenchérissement de la violence étatique illustrée par des faits avérés de violence policière et la mort de près de quarante personnes (en date du 28 avril). Les chercheurs invités ont discuté des formes prises par cette violence et des différents types de discours qui l'accompagnent. Les échanges se sont finalement orientés vers les impacts de cette crise sur la politique colombienne en se demandant de quelle façon elle pouvait renforcer les pratiques autoritaires des institutions gouvernantes. Alors qu'un accord de paix historique avec la puissante guérilla des FARC a été signé en novembre 2016, la question a été posée de ses possibilités de mise en œuvre dans un contexte rendu de plus en plus incertain, et alors que la sécurité reste une problématique centrale, tant au niveau économique, social que politique. La table ronde s'est conclue par des échanges avec le public, qui ont permis d'approfondir les différents questionnements soulevés par les intervenants.

Camille BOUTRON

Chercheuse Sociologie du genre et des conflits

27 mai : séminaire « Conflits et économie de défense », avec Mahdi FAWAZ.



Séance spéciale PimpMyPhd du séminaire « Conflits et économie de défense » dans une version virtuelle avec la présentation de Mahdi Fawaz (doctorant à l'Université de Bordeaux) d'un travail intitulé « Rivalités "indirectes" et guerres civiles : une évidence empirique ». Ce format spécial du séminaire vise à offrir à un doctorant en fin de thèse une discussion approfondie d'un de ses articles par deux discutants académiques. Cet article, co-écrit avec Erwan Le Quellec propose une évaluation des effets des rivalités indirectes sur les conflits civils. À l'aide d'un jeu de données original sur les rivalités « indirectes » entre États à partir de différents calculs matriciels, les auteurs

démontrent l'importance de ce type de relation dans l'explication des guerres civiles. Plus précisément, en contrôlant par les distances spatiales entre pays rivaux pour un échantillon de 154 pays entre 1970 et 2012, les auteurs mettent en avant que la présence de rivaux directs et indirects exerce bien un effet positif et significatif sur le risque de guerre civile ainsi que des niveaux décroissants de capacité militaire de l'État focal par rapport aux rivaux (directs et indirects) influencent aussi la probabilité de conflit interne. Une riche discussion a été réalisée par Marion Mercier (CNRS) et Antoine Pietri (Université de Montpellier) et a été suivie par un dialogue avec le public virtuellement présent.

Cécile FAUCONNET

Chercheuse Économie de défense

31 mai : Petit-déjeuner Afrique : « Protection de l'environnement, réserves naturelles et conflits armés en Afrique de l'Ouest », avec Nicolas HUBERT.



Dans le cadre des « Petit-déjeuner Afrique » organisés par [Anne-Laure Mahé](#) et [Maxime Ricard](#), l'IRSEM a reçu le Dr Nicolas Hubert, chercheur associé à la Chaire de recherche en francophonie internationale sur les aspirations et mouvements politiques en Afrique francophone de l'Université d'Ottawa. La présentation portait sur les liens entre conflits armés et protection de l'environnement en Afrique de l'Ouest et soulevait la place centrale qu'occupent les réserves naturelles dans la localisation et les dynamiques conflictuelles. La focale était placée en particulier sur la réserve de chasse de Pama au Burkina Faso et sur le complexe transfrontalier formé par les parcs W, Arly et Pendjari situé entre le Burkina Faso, le Niger et le Bénin.

Depuis plusieurs années, ces sites touristiques sont devenus le théâtre d'enlèvements et de violences armées touchant particulièrement les agents des Eaux et Forêts,

en charge de la surveillance et de la gestion des réserves naturelles et donc en première ligne face à l'expansion de groupes armés. Mais ces agents sont également impliqués dans diverses formes de violence à l'encontre des populations locales qui sont de fait exclues des réserves naturelles et des zones de chasse réservées aux touristes aisés. Elles perdent alors l'accès aux ressources nécessaires à leur subsistance, à la construction des habitations, à la pharmacopée ou encore à des lieux de culte. À cet égard, Nicolas Hubert souligne la continuité qui existe au niveau de la gestion de ces espaces entre la période coloniale et la période actuelle, la constante restant l'exclusion des populations autochtones non seulement de ces zones mais également de leur gestion, puisque celle-ci est menée de façon « top-down » par l'État.

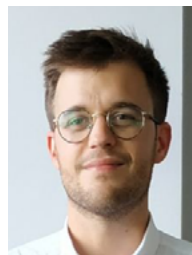
Cette situation ainsi que les pratiques de prédation et l'exercice d'une répression extrêmement brutale sur ces populations de la part des agents des Eaux et Forêt, qui sont souvent les seuls représentants de l'État dans ces zones, contribuent aux dynamiques conflictuelles. En effet, en alimentant la frustration et la colère des populations, elles peuvent faciliter le recrutement des groupes armés terroristes (GAT) qui vont se faire garants d'un accès retrouvé à ces espaces protégés, tout en mettant en place leurs propres pratiques de prédation. Pour ces groupes, ces réserves naturelles denses sont par ailleurs un espace refuge idéal. La question centrale est donc celle de la (re)construction de la légitimité locale de l'État, mais aussi de formes de concurrences entre des ordres normatifs représentés par les GAT et les agents locaux de l'État. Pour les programmes de protection de l'environnement en lien avec la résolution des conflits, cette recherche souligne l'importance de prendre en compte le « rapport au lieu », c'est-à-dire l'intégration sociale des populations.

Le travail de Nicolas Hubert met ainsi en évidence les liens complexes entre dynamiques micro et macro des conflits dans ces espaces géographiques où de multiples formes de violence entrent en interaction, et où les motivations des différents acteurs à prendre les armes ne peuvent être comprises uniquement en termes d'adhésion à des idéologies radicales.

Anne-Laure MAHÉ
Chercheuse Afrique de l'Est

Maxime RICARD
Chercheur Afrique de l'Ouest

ACTUALITÉ DES CHERCHEURS



Maxime AUDINET

- Intervention sur l'influence informationnelle de la Russie en Afrique subsaharienne francophone, séminaire de recherche de l'IRSEM, 4 mai 2021.
- Conférence : « L'influence informationnelle de la Russie post-soviétique en Afrique francophone : acteurs, pratiques et récits russes sur la présence française », Séminaire du Centre de recherches pluridisciplinaires multilingues (CRPM) de l'Université Paris Nanterre, 7 mai 2021.
- Organisation et participation à la 2^e séance du séminaire « "Menaces hybrides" : un concept heuristique » consacrée à la notion de « mesures actives », IRSEM, 12 mai 2021.
- Organisation du séminaire « La Chine au Sahel », IRSEM, 20 mai 2021.
- Discussion de la présentation de Nicholas Cull « New propaganda networks in the age of great power competition », Séminaire « Strategic Issues in the Americas », IRSEM/IDA, 20 mai 2021.



Pierre BOURGOIS

- Co-organisation avec Océane Zubeldia de la séance 2 du séminaire mensuel « Nouvelles technologies, sécurité et puissances démocratiques » : « L'intelligence artificielle et les drones aériens : potentialités et limites », IRSEM, 6 mai 2021.



Camille BRUGIER

- Interview : « [Accord UE-Chine : pourquoi a-t-il été suspendu ?](#) », *Koi Magazine*, 7 mai 2021.



Tiphaine de CHAMPCHESNEL

- Intervention sur les enjeux et l'avenir de la dissuasion, 222^e session régionale de l'IHEDN, 7 mai 2021.

- Publication : « [L'entrée en vigueur du TIAN : un tournant pour la campagne d'interdiction des armes nucléaires ?](#) »,

Étude n° 79, IRSEM, 21 mai 2021, 72 p.



Damien CARRIÈRE

- Publication : « [Garde-à-vous à Manesar. Une observation participante parmi les gardiens de sécurité en Inde](#) », Carnets de terrain, *Carnets de géographes*, 15/2021, mai 2021.



Paul CHARON

- Participation au séminaire fermé du domaine « Renseignement, anticipation et menaces hybrides » : « Menaces hybrides : un concept heuristique ? », séance 2 consacrée aux mesures actives, 12 mai 2021.

- Participation au séminaire « La Chine au Sahel », IRSEM, 20 mai 2021.

- Participation, à l'invitation de la mission sécurité défense d'INRIA, à une simulation d'analyse du renseignement en situation de crise sur la plateforme développée par l'INRIA, Intel LAB, Rocquencourt, 18 mai 2021.

- Intervention : « Anticipating Strategic Surprises: approaches, issues, and methods », dans le cadre du Máster Interuniversitario en Analista de Inteligencia de l'université Rey Juan Carlos de Madrid, 28 et 29 mai 2021.



Fatiha DAZI-HÉNI

- Membre du jury de thèse de doctorat de Laure Masson, « Créer la ville de Dubaï : pouvoir tribal et aménagement urbain face au défi de la mondialisation » sous la direction de Fabrice Balanche, Université Lumière LYON II, 6 mai 2021.

- Conférence : « Islam, islamisme et islam radical : le nouveau narratif en péninsule Arabique (cas saoudien, qatari et émirati) », École nationale de la magistrature (PACT, Parcours approfondi de contre-terrorisme), 12 mai 2021.

- Conférence : « Rôle et place des Émirats arabes unis dans la géopolitique du Moyen-Orient », IHEDN, Session nationale Armement et économie de la Défense, 17 mai 2021.

- Invitée avec Leïla Seurat, Denis Charbit et Vincent Lemire à l'émission « Affaires étrangères » de Christine Ockrent, « [Israël-Palestine : l'engrenage](#) », France Culture, 15 mai 2021.

- Publication : « [Arabie saoudite : Le pari sur la jeunesse de Mohammed Bin Salman](#) », Étude 80, IRSEM, 27 mai 2021, 120 p.



François DELERUE

- Participation [en ligne] à la table ronde « [Can We Avoid Arms Race in Cyberspace ?](#) », Community Talk #5 on Cyber Diplomacy, organisé par Kaspersky, Moscou, Russie, 5 mai 2021. Compte rendu disponible [en ligne](#).

- Intervention [en ligne] sur la « [Géopolitique de la paix et la stabilité du cyberspace](#) », cycle « Comprendre le monde », École de guerre, 7 mai 2021.

- Enseignement invité [en ligne] au sein du cours de droit des conflits armés du Pr Athina Sachoulidou, Nova Law School, Université Nova, Lisbonne, Portugal, 12 mai 2021.

- Participation au projet « Furthering digital sovereignty », coordonnée par UNU-CRIS et la Vrije Universiteit Brussel, mai 2021.

- Organisation d'un séminaire d'auteurs [en ligne] sur le projet d'ouvrage « Artificial intelligence and international conflict in cyberspace », Université de Leyde, Pays-Bas, 18 mai 2021.

- Présentation [en ligne] d'un article intitulé « Covid-19 and the Cyber Pandemic: A Plea for International Law and the Rule of Sovereignty in Cyberspace » à la [13ème Conférence internationale sur les cyber conflits](#) du Centre d'excellence de cyberdéfense coopérative de l'OTAN, 25-28 mai 2021, Tallinn, Estonie.

- Publication : « Covid-19 and the Cyber Pandemic: A Plea for International Law and the Rule of Sovereignty in Cyberspace », in Taťána Jančárková, Lauri Lindström, Gábor Visky & Philippe Zotz (eds.), 13th International Conference on Cyber Conflict: Going Viral, Tallinn,

NATO Cooperative Cyber Defence Centre of Excellence Publications, juin 2021.



Emmanuel DREYFUS

- Organisation et participation au séminaire [en ligne] « Borders in Eurasia : The Russia/China Border », INALCO/IRSEM, 26 mai 2021.



Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER

- Auditionné sur « la guerre des drones » par la Commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, Paris, 6 mai 2021.

- Conclusion du colloque international « [Prévention et lutte contre les trafics d'armes classiques. Le détournement d'armes : contrôle, objets, acteurs](#) », organisé par l'IRSEM et la DGRIS, Paris, 19 mai 2021.

- Discutant de Nicholas Cull (USC California) lors du séminaire « [New propaganda networks in the age of great power competition](#) », organisé par l'IRSEM et l'Institut des Amériques (IDA), Paris, 20 mai 2021.

- Intervention « The French Defense Ethics Committee's Opinion on the Integration of Autonomy Into Lethal Weapon Systems », 4th informal session of the « Strategic EU Process on Responsible Military Use of New Technologies », Service européen pour l'action extérieure, Bruxelles (par visioconférence), 27 mai 2021.

- Auditionné sur les enseignements du conflit du Haut-Karabagh par la Commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat, Paris, par écrit, 28 mai 2021.



Édouard JOLLY

- Publication : « Faire mourir et laisser vivre : du principe de discrimination dans les guerres insurrectionnelles », dans Anne Muxel, Barbara Jankowski et Mathias Thura (dir.), *La Sociologie militaire*, Peter Lang, 2021, p. 223-240.

- Intervention : « Phénoménologie de la violence », séminaire « Interactions socio-philosophiques : les appli-

cations de la méthode phénoménologique », Paris I Panthéon-Sorbonne [en ligne] (organisation : A. Aulanier et L. Ascarate), 7 mai 2021.

- Organisation du colloque international [en ligne] : « [Prévention et lutte contre les trafics d'armes classiques. Le détournement d'armes : contrôle, objets, acteurs](#) », IRSEM/DGRIS, 19 mai 2021.



Anne-Laure MAHÉ

- Co-organisation, avec Maxime Ricard, du séminaire en ligne « [Protection de l'environnement, réserves naturelles et conflits armés en Afrique de l'Ouest](#) », IRSEM, 31 mai 2021.



Anne MUXEL

- Publication : avec Barbara Jankowski et Mathias Thura (dir.), *La Sociologie militaire, Héritages et nouvelles perspectives*, Peter Lang, 2021, 468 p.

- Article : « [Retours d'expériences](#) », *Revue Défense nationale*, n° 840, mai 2021, p. 40-43.



Angélique PALLE

- Intervention : « [Nord Stream 2 : projet toxique pour l'Europe](#) », Cultures Monde, France Culture 10 mai 2021.

- Podcast : « [L'énergie, le climat et la guerre](#) », « Têtes chercheuses » #11, « Le Collimateur », IRSEM, 21 mai 2021.



Maud QUESSARD

- Membre du jury Comité de sélection Maître de conférences, Rouen, 7 mai 2021.

- Organisation et présidence séminaire « Enjeux stratégiques dans les Amériques : New Propaganda Networks in the Age of Great Powers Competition » avec Nicholas Cull (University of Southern California), IRSEM-IDA, 20 mai 2021.

- Participation au séminaire « Enjeux stratégiques dans les Amériques : La crise politique en Colombie : vers un retour à l'autoritarisme ? », IRSEM-IDA, 27 mai 2021.
- Entretien : « Que peut-on attendre de la *Global Posture Review* initiée par la nouvelle administration américaine ? », Institut Montaigne Blog, 30 mai 2021.



Marianne PÉRON-DOISE

- Intervention : « La montée en puissance des marines asiatiques (Singapour, Inde, Japon, Chine) », dans le cadre du cours du professeur Frédéric Charillon, « Géopolitique des questions de Défense », DESS de l'ES-SEC, 5 mai 2021.

- Intervention : « L'Indopacifique » dans le cadre de la Journée du Marin, Marine nationale, 19 mai 2021.



Nicolas REGAUD

- Publication : « [Changement climatique, défense et sécurité : nouvelle dynamique internationale et enjeux pour la France](#) », Brève stratégique n° 21, IRSEM, 4 mai 2021.

- Communication au webinar « Outweighting the CCP: The Role of European Allies in US-China Strategic Competition », Project 2049 Institute, 5 mai 2021.

- Communication au colloque « Les enjeux des armées face au changement climatique », CICDE, École militaire, 20 mai 2021.



Maxime RICARD

- Co-organisation, avec Anne-Laure Mahé, du séminaire en ligne « [Protection de l'environnement, réserves naturelles et conflits armés en Afrique de l'Ouest](#) », IRSEM, 31 mai 2021.



Camille TROTOUX

- Article : « Militaire et chercheuse : les enjeux du retour du terrain sensible », *Revue Défense nationale*, mai 2021, n° 840, p. 16-20.

- Chapitre : avec Christophe Pajon, « Officiers dans l'armée de l'air : segmentation d'une profession et espace interarmées », dans Barbara Jankowski, Anne Muxel, Mathias Thura, *La Sociologie militaire. Héritages et nouvelles perspectives*, Peter Lang, 2021.



Océane ZUBELDIA

- Co-organisation avec Pierre Bourgois de la séance 2 du séminaire mensuel « Nouvelles technologies, sécurité et puissances démocratiques » : « L'intelligence artificielle et les drones aériens : potentialités et limites », IRSEM, 6 mai 2021.

ACTUALITÉ DES CHERCHEURS ASSOCIÉS ET DES DOCTORANTS RÉSIDENTS



Julien FRAGON

- Publication : avec William Leday, « La guerre au terrorisme depuis 2015 : entre opportunité politique et consécration stratégique », dans Barbara Jankowski, Anne Muxel et Mathias Thura (dir.), *La Sociologie militaire. Héritages et nouvelles perspectives*, Peter Lang, 2021, p. 317-330.



Barbara JANKOWSKI

- Publication : avec Anne Muxel et Mathias Thura (dir.), *La Sociologie militaire, Héritages et nouvelles perspectives*, Peter Lang, 2021, 468 p.



Christophe LAFAYE

- Chapitre : « Garder les traces de l'expérience des combattants », dans Barbara Jankowski, Anne Muxel et Mathias Thura, *La Sociologie militaire. Héritages et nouvelles perspectives*, Peter Lang, 2021, p. 207-225.

- Coordination et introduction : « Confronter les expériences pour saisir les enjeux du retour », *Revue Défense nationale*, « Revenir du combat. Revenir du terrain sensible », n° 840, mai 2021, p. 7-45.

- Article : « [Opération Pamir en Afghanistan \(2001-2014\)](#) », *Soldats de France*, n° 16, mai 2021, p. 10-12.

- Article : avec Benjamin Massieu, « L'île de Walcheren était le point le plus fortifié d'Europe. Se dire qu'elle a été prise en à peine une semaine est assez incroyable », *Opérations spéciales*, n° 49, mai-juin 2021, p. 78-80.

- Article : « Faire surgir une armée du néant : l'armée française et la formation de l'armée afghane (2002-2012) – 3^e partie : quels enseignements opérationnels ? », *Opérations spéciales*, n° 49, mai-juin 2021, p. 58-62.



Yvan LLEDO-FERRER

- Intervention : « Techniques d'analyse structurée, une approche pratique » au master d'analyse du renseignement de l'Universidad Rey Juan Carlos (Madrid), 7 et 8 mai 2021.



Carine MONTEIRO DA SILVA

- Organisation, avec Maxime Audinet, et participation à la 2^e séance du séminaire « "Menaces hybrides" : un concept heuristique » consacrée à la notion de « mesures actives », IRSEM, 12 mai 2021.

- Organisation, avec Louis Perez, d'une séance « Entre doctorants » du séminaire [en ligne] des doctorants « Méthodes, pratiques et valorisation de la recherche en SHS », 27 mai 2021.



Léa MICHELIS

- Participation au séminaire fermé de présentation des travaux de Jack Harding sur la culture stratégique et la lutte contre le terrorisme, IRSEM, domaine Défense et société, 5 mai 2021.

- Participation au séminaire Jeunes Chercheurs de l'IRSEM, 11 mai 2021.

- Participation au séminaire « Le néolibéralisme et ses critiques – Présentation de l'ouvrage *Libres d'obéir* de Johann Chapoutot », Université de Rennes 1, 20 mai 2021.



Benjamin OUDET

- Publication : « [Peut-on évaluer la politique publique de renseignement ?](#) », Brève stratégique n° 22, IRSEM, 18 mai 2021.



Mathias THURA

- Publication : avec Anne Muxel et Barbara Jankowski (dir.), *La Sociologie militaire, Héritages et nouvelles perspectives*, Peter Lang, 2021, 468 p.



Damien VAN PUYVELDE

- Article : avec Rory Cormac et Calder Walton, « [What constitutes successful covert action? Evaluating unacknowledged interventionism in foreign affairs](#) », *Review of International Studies*, 2021.

VEILLE SCIENTIFIQUE

ÉTATS-UNIS

RUSSIE

Alexander BAUNOV, « [Ukraine, Russia, and United States Make Use of Donbas Tension](#) », Carnegie Moscow Center, 21 avril 2021.

Dans cet article du Carnegie Moscow Center, antenne moscovite du think tank bipartisan Carnegie Endowment for International Peace situé à Washington, le journaliste spécialiste de la politique étrangère russe Alexander Baunov revient sur le second appel téléphonique entre Joe Biden et Vladimir Poutine et la proposition de rencontre en territoire neutre. L'événement s'apparentait à une tâche complexe pour la nouvelle administration américaine. L'escalade des tensions dans le Donbass est restée au centre de la conversation, tout particulièrement concernant le mouvement des troupes au niveau de la ligne de front. L'auteur dresse un parallèle de la situation ukrainienne avec celle de la Géorgie lors de la guerre de cinq jours avec la Russie à propos de l'Ossétie du Sud. En effet, pour l'Ukraine, si les premières mobilisations et montées de violences s'apparentaient à une guerre civile entre pro-Ukrainiens et pro-Russes, les différentes manœuvres et stratégies de conflits armés ont fait basculer le Donbass dans une dimension militaire plus classique, à savoir celle d'une opposition entre deux armées nationales. Avec l'arrivée d'une administration américaine plus favorable à l'Ukraine, Alexander Baunov s'interroge sur les futures actions de l'Ukraine dans le Donbass, les attaques frontales apparaissant plus populaires que les tentatives d'instauration des accords Minsk 2. L'Ukraine semble s'enliser dans une situation délicate : l'image novatrice du président Zelensky s'estompée du fait du manque de résultats dans la région ; et le soutien américain, qui plus est dorénavant sous l'administration Biden, est de plus en plus considéré comme une forme d'ingérence par Moscou. À l'heure où les cessez-le-feu vacillent et où les tensions évoluent vers des conflits cinétiques se réactivent, Alexander Baunov conclut à la nécessité pour Joe Biden de s'imposer face à Vladimir Poutine, qui possède les forces armées nécessaires et un soutien de la population du Donbass. L'Ukraine devient ainsi une forme de *proxy war* (guerre par procuration), dans laquelle les intérêts des nations directement engagées dans le conflit s'accompagnent de l'intérêt des États-Unis en tant que grande puissance qui continue de soutenir l'Ukraine dans son ancrage européen tout en réamorçant un dialogue avec Moscou.

Steven PIFER, « [The First 100 Days: Breaking With Trump on Russia](#) », The Brookings Institution, 26 avril 2021.

Dans ce papier publié par le think tank bipartisan américain Brookings, Steven Pifer – ancien ambassadeur pour les États-Unis en Ukraine de 1998 à 2000 – souligne l'absence de politique de *reset* de l'administration Biden vis-à-vis de la Russie, qui présente déjà une rupture profonde avec la diplomatie de l'administration Trump. L'expert met en exergue les questions présentant des intérêts communs à Washington et Moscou, intérêts notamment illustrés par la prolongation des accords du traité New START sur la réduction de l'armement et de l'arsenal nucléaire. De plus, Steven Pifer souligne la vision commune des deux pays sur les ambitions nucléaires de l'Iran, au moment où les États-Unis s'approprient à quitter l'Afghanistan. Néanmoins, sur des aspects de politique intérieure, le nouveau président américain n'a pas hésité à confier des enquêtes, notamment au Comité sur le renseignement de la Chambre des représentants, sur les questions d'ingérences russes dans l'élection présidentielle de 2020. Par ailleurs, les sanctions économiques imposées par les États-Unis contre la Russie se poursuivent. La politique étrangère de l'administration Biden vis-à-vis du Kremlin semble désormais fortement liée à la vision atlantiste du nouveau président, qui a réaffirmé son soutien à l'OTAN. Au cours de leurs deux appels au mois de janvier et d'avril, les discussions entre Joe Biden et Vladimir Poutine sur l'accord New START se sont accompagnées de débats concernant le Donbass et l'emprisonnement de l'opposant russe Alexeï Navalny, soulignant le retour de la diplomatie des valeurs et des droits de l'homme portée par Joe Biden. Ainsi, si Alexeï Navalny venait à mourir, les relations entre les deux pays pourraient se détériorer davantage ; encore plus si une offensive russe était lancée dans le Donbass, de par le non-respect de la souveraineté de l'Ukraine. Le futur des relations américano-russes repose donc en grande partie sur les actions du Kremlin.

EUROPE

Rachel ELLEHUSS (ed.), « [Security in Northern Europe in the Biden Era](#) », Center for Strategic and International Studies (CSIS), 29 avril 2021.

Cette étude compilant quatre articles publiés au sein du think tank américain bipartisan CSIS revient sur le caractère pro-otanien du début de l'administration Biden, en rupture avec son prédécesseur, et plus particulièrement sur les enjeux du multilatéralisme dans le domaine de la sécurité nord-européenne. Les experts soulignent le redémarrage de la relation transatlantique, dont le retour

des États-Unis dans l'Accord sur le climat. Néanmoins, certaines pommes de discorde restent sur la table, notamment la question du gazoduc Nord Stream 2 et les rapports entretenus avec l'Allemagne. Concernant la sécurité nord-européenne, la Russie apparaît comme le défi majeur. Son activité militaire accrue en Arctique – ses patrouilles de bombardiers – et ses cyberattaques visant à la fois l'Europe et les États-Unis (SolarWinds) nécessitent une coopération durable entre les deux continents.

Le caractère atlantiste de la nouvelle administration américaine et son impact sur la coopération européenne est le point d'étude du deuxième article, qui insiste sur la relation américano-norvégienne en matière de sécurité dans la région Arctique. Elle est décrite comme un théâtre de compétition des grandes puissances (États-Unis/Russie/Chine) mais aussi des puissances moyennes (pays d'Europe du Nord). De manière moins directe, la Chine et ses atouts économiques et technologiques – notamment par sa capacité d'innovation – posent également un défi pour l'Europe du Nord. Enfin, les actions en faveur du climat constituent le dernier enjeu majeur de la région. Les auteurs soulignent toutefois le risque que pourrait constituer une plus grande autonomie de l'Europe dans cette région, du fait du manque d'impulsion politique comparé aux États-Unis.

Sur un autre théâtre, le troisième article s'intéresse au concept de *Global Britain* soutenu par le Royaume-Uni dans la [Revue intégrée](#) de mars 2021, vitrine des ambitions internationales du pays et d'un retour idéologique à l'âge élisabéthain fondé sur l'expansion maritime de la nation et son rôle de maintien de l'ordre. Dans une perspective de « pivot » (terme mentionné dans la revue, p. 66) vers l'Indo-Pacifique, il est fort probable que le Royaume-Uni cherche à redéfinir ses relations avec les États-Unis et l'OTAN. Notons que cette redéfinition est une réelle impulsion du Royaume-Uni pour jouer sa carte d'acteur international et non une invitation de la part des États-Unis, qui ont déjà amorcé ce pivot dans la région. Le multilatéralisme européen présente donc des enjeux qui dépassent son aire géographique et qui possèdent des implications internationales.

Le point de contrainte à l'élaboration de ce multilatéralisme européen est présenté dans le dernier article, relatif au secteur de la défense allemand. Il met en lumière les décisions politiques prises pour moderniser la politique de défense du pays. Néanmoins, certains déséquilibres structurels persistent, comme une bureaucratie lourde et un manque de reconnaissance de la défense en tant que facteur de pouvoir. Le changement de chancelier à l'automne 2021, des coalitions parlementaires et gouvernementales relance-

ront les négociations sur cette thématique pour tenter de faire de l'Allemagne un acteur engagé dans le multilatéralisme européen sur les aspects de défense.

CHINE

Jeff M. SMITH, « [In Age Of China Rising Has US Democracy Promotion Lost Its Edge As Foreign Policy Goal?](#) », *Eurasia Review*, 17 avril 2021.

Jeff Smith, spécialiste des questions relatives à la Chine et à l'Asie du Sud, revient sur les valeurs démocratiques portées par Joe Biden lors de sa campagne présidentielle et la compétition des modèles politiques au prisme des tensions dans l'Indo-Pacifique et de la montée en puissance de la Chine. Le QUAD – alliance entre l'Inde, l'Australie, le Japon et les États-Unis, présentant un cadre de coopération multidimensionnelle – doit permettre de façonner la stratégie générale des États-Unis dans la région et de dépasser la simple représentation du QUAD en tant que blocus face à Pékin. Biden propose une rhétorique de consolidation démocratique soulignée par l'organisation du Sommet de la démocratie de Copenhague en mai 2021. La promotion de la démocratie, entendue comme forme de politique étrangère par laquelle les États-Unis tentent d'exporter leur modèle démocratique dans un environnement étranger pour y amorcer une transformation du système politique, face à la montée des autoritarismes – notamment la Chine qui en offre une forme « viable » – est de plus en plus remise en question à l'heure où le statut même de la démocratie aux États-Unis est contesté. L'expert insiste sur la nécessité pour Joe Biden de redéfinir la stratégie de promotion de la démocratie en l'adaptant aux mutations du XXI^e siècle. Jeff Smith rejette ainsi les critiques qui condamnent les partenaires semi-autoritaires de l'Amérique. Selon lui, la forme du régime n'est qu'une partie de la relation interétatique ; d'autres facteurs entrent en compte, comme les intérêts communs en matière de politique étrangère. Si la rhétorique nationaliste de Joe Biden engagée dans la protection de l'économie nationale a été observée, renoncer sur le plan international à travailler avec des pays non démocratiques et mettre en place des sanctions tous azimuts pourraient entraîner une perte du leadership des États-Unis et de leurs alliés. L'agenda du XXI^e siècle doit donc porter sur la consolidation plutôt que la promotion de la démocratie, de manière à former un ordre régional dans l'Indo-Pacifique pour inclure les régimes semi-autoritaires dans la boucle pour contrer Pékin et sa rhétorique illibérale.

Gabriel PORC
Assistant de recherche

AFGHANISTAN

Daniel L. BYMAN, « [Don't Expect an al-Qaida Reboot in Afghanistan](#) », Brookings Institution, 4 mai 2021.

Dans cet article publié par la Brookings Institution, think tank américain bipartisan, le professeur américain Daniel L. Byman se demande si le retrait américain d'Afghanistan ne va pas conduire à une résurgence d'al-Qaïda. Pour ce spécialiste du contre-terrorisme, la Maison Blanche n'a atteint que partiellement ses objectifs relatifs à la stabilisation et à la sensibilisation des populations dans la région. Usée par des années de guerres, al-Qaïda a perdu de son influence (en moyens et en ressources). Alors que le retrait des troupes américaines pourrait favoriser la résurgence d'al-Qaïda, ses membres ne seraient plus en mesure de mener des attaques terroristes d'une ampleur internationale. Dorénavant, il semblerait qu'ils doivent s'appuyer sur des groupes affiliés pour maintenir leur renommée. Pour Daniel L. Byman, il s'agit désormais de déterminer le rôle que vont jouer les talibans vis-à-vis d'al-Qaïda, l'organisation talibane manquant en effet de transparence quant à ses relations avec le groupe djihadiste. Cependant, bien qu'ils aient abrité Oussama Ben Laden, les dirigeants talibans n'auraient pas toujours été en accord avec les actions d'al-Qaïda : ils se seraient par exemple opposés aux attentats du 11 septembre 2001. Avec le départ des Américains, les bases américaines ne seraient plus mises à profit comme avant (au niveau de l'expertise technique et des moyens humains). Les capacités de projection militaire du Pentagone seront donc réduites. Cela pourrait nuire aux actions locales de contre-terrorisme ; le gouvernement afghan serait susceptible de s'affaiblir plus rapidement et aurait donc naturellement tendance à se tourner vers les urgences les plus prioritaires à la stabilité du pays. Pour l'instant, les revendications talibanes seraient la priorité des autorités afghanes. Pour le professeur Byman, l'État voisin du Pakistan a également un rôle important à jouer. Bien qu'allié des talibans, la position d'Islamabad vis-à-vis d'al-Qaïda est plus facile à cerner : les décisions pakistanaises ne permettraient pas aux djihadistes d'opérer librement dans la région. Le retrait américain a donc des conséquences certaines sur les dynamiques géostratégiques de la zone ; malgré le vide que pourrait laisser le départ des Américains, rien ne suggère pourtant une résurgence prochaine d'al-Qaïda.

TURQUIE

Dalia GHANEM, « [Ankara Maghreb Moment](#) », Carnegie Middle East Center, 4 mai 2021.

Selon Dalia Ghanem, chercheuse résidente au Carnegie Endowment for International Peace, think tank américain bipartisan situé à Washington, non intégré aux initiatives de l'Union européenne, Recep Tayyip Erdogan redirige la diplomatie de son pays vers l'Afrique en priorisant la zone maghrébine. Ankara considérerait en effet le Maghreb comme un point d'entrée sur les nouveaux marchés africains en vue d'amplifier son développement au Sahel. Le président rechercherait de nouvelles opportunités énergétiques proches du bassin méditerranéen afin de moderniser ses capacités de développement. Ainsi, pour Dalia Ghanem, la Turquie d'Erdogan étend sa zone d'influence en Algérie notamment, au travers de partenariats économiques et militaires. En se positionnant face aux Européens, Ankara tente de propager son empreinte politique tout en s'érigeant comme défenseur du monde musulman sunnite ; le chef du régime turc se présente également comme une alternative à la France dans cette région désabusée par sa longue relation avec l'ancienne puissance coloniale. Selon Dalia Ghanem, les investissements économiques turcs en Afrique ont été estimés à 25,3 milliards de dollars pour l'année 2020. Alger est devenu le deuxième partenaire commercial africain d'Ankara après l'Égypte. En Libye, Erdogan s'est démarqué en négociant des accords pétroliers et militaires avec le régime de Fayez al-Sarraj, du gouvernement d'union nationale (GNA). Cette stratégie lui permettrait de s'enraciner dans des pays aux ressources importantes et ainsi de consolider ses intérêts. Outre ses relations privilégiées avec l'Algérie et la Libye, la Turquie a signé de nombreux autres accords avec la Tunisie, le Tchad, le Niger et la Somalie, dans des domaines divers liés à l'économie, la culture, la sécurité, au tourisme, à l'énergie ou encore à l'agroalimentaire. À long terme Erdogan souhaiterait multiplier ses investissements afin de dominer le marché africain de l'armement. Pour ce faire, il renforcerait son réseau de soutiens politiques en Afrique.

IRAQ

Anthony H. CORDESMAN, « [Iraq: The Missing Keystone in U.S. Policy in the Gulf](#) », CSIS, 29 avril 2021.

Selon l'analyste américain Anthony H. Cordesman, spécialiste de la sécurité nationale, depuis l'élection de Joe Biden, les enjeux de politique étrangère des États-Unis se sont portés sur le retrait des troupes américaines d'Afgha-

nistan et sur les négociations relatives à l'accord sur le nucléaire iranien. Par conséquent, l'Irak n'a pas fait partie des priorités du début de mandat du nouveau président. Déstabilisé par trente années de chaos, Bagdad a connu maintes vicissitudes (guerre du Golfe de 1990, guerre d'Irak de 2003 à 2011). Pourtant, l'Irak est un pays clé que Washington devrait remettre au centre de sa stratégie. Il est en effet un État charnière et pétrolifère entouré d'acteurs incontournables dans la région (Turquie, Iran, Syrie, Arabie saoudite). Au cours du mandat de George W. Bush, malgré les multiples interventions de l'armée américaine dans le pays, les troupes n'auraient pas réussi à renforcer l'institution militaire irakienne. En 2011, le départ prématuré de 170 000 soldats américains ainsi que l'abandon de 505 bases militaires américaines n'a fait qu'aggraver la situation locale. Poussés par les figures politiques irakiennes, d'après Anthony H. Cordesman, les Américains seraient partis trop tôt, laissant Bagdad paralysé par les nombreuses divisions ethniques et sectaires ; le régime n'aurait ensuite pas été capable de se défendre seul contre Daech. Face à une situation dégradée, la meilleure option pour Joe Biden serait de réformer en profondeur et sur le long terme les forces de sécurité du pays. Cela permettrait aux armées irakiennes de faire face à la menace des milices ayant prêté allégeance à l'Iran (certaines de ces milices ont noyauté l'appareil sécuritaire irakien). En mettant en place un programme d'aides au développement (*aid*), Joe Biden participerait à la restauration de l'institution de sécurité irakienne et *de facto* permettrait une réduction de l'influence iranienne en Irak. Selon Anthony H. Cordesman, ces aides devraient toutefois être conditionnées à la capacité du régime irakien à assumer ses responsabilités : lutte contre la corruption, utilisation efficace des fonds versés et stabilité politique.

IRAN

Karen KRAMER, « [Outdated U.S. Policies Are Helping Iran Censor Its Citizens](#) », *Foreign Policy*, 6 mai 2021.

Karen Kramer est directrice des publications du Centre pour les droits de l'homme en Iran, situé à New York. Dans cet article de *Foreign Policy*, elle soutient que l'accès à internet ainsi qu'aux outils et services de communication internationaux est un droit fondamental et essentiel de tout être humain. Du fait de la censure du régime d'une part, et des sanctions américaines d'autre part, la société iranienne ne dispose pas de ces accès internet et est donc, selon l'auteure, victime d'une atteinte majeure aux libertés. Les entreprises occidentales qui braverait les interdictions imposées par les sanctions s'exposeraient à de lourdes amendes ; le risque est tel que la plupart des

sociétés ont, d'après Karen Kramer, quitté l'Iran. Cette situation crée une pénurie qui oblige les Iraniens à recourir à des produits locaux très chers et à trouver des moyens de contourner les sanctions (comme l'usage de VPN) afin d'accéder aux informations non contrôlées par le régime. Pourtant, un accès ouvert à internet serait nécessaire au développement culturel et commercial de la société iranienne. Le gouvernement américain pourrait assouplir sa position en mettant en place des mécanismes juridiques permettant aux entreprises de la tech de contourner les sanctions ; cette évolution permettrait de provoquer un changement drastique au sein de la société iranienne et d'ouvrir la porte à de nouvelles alternatives digitales.

Philippine RAPHANAUD
Assistante de recherche

BIBLIOTHÈQUE STRATÉGIQUE



Global Trends 2040. A More Contested World, National Intelligence Council (NIC), mars 2021.

La 7^e édition du rapport de prospective mondiale du National Intelligence Council (NIC) a été publiée au mois de mars 2021. Ce rapport, dont une nouvelle édition paraît tous les quatre ans depuis 1997, présente les analyses produites par l'équipe du NIC, majoritairement constituée de membres de la CIA. Ce rapport offre une analyse géopolitique prospective ; il n'a pas vocation à prédire l'avenir mais à donner aux acteurs de la politique étrangère les moyens d'analyse nécessaires pour prévoir les différentes tendances du futur dans les domaines politique, économique, militaire ou encore environnemental. Il s'organise en quatre parties majeures : les forces structurelles ; les dynamiques émergentes ; une présentation de cinq scénarios en fonction des différentes évolutions ; et une dernière partie intitulée « Prévisions régionales ».

Ce rapport 2040 s'ouvre sur les limites de l'interdépendance des nations au prisme de la pandémie, notamment en soulignant la crise sanitaire en tant qu'exemple de l'incapacité du système international à répondre promptement à une crise globale ; pandémie qui a fait apparaître des fractures nationales et internationales dans tous les secteurs (économie, polarisations sociétales et hausse des inégalités, ainsi qu'une méfiance accrue envers les États). Ainsi, cette 7^e édition, assez pessimiste, présente cinq thématiques : les défis internationaux (climat, crises financières, émergence des nouvelles technologies) ; la fragmentation des acteurs à différentes échelles (locale, nationale, internationale) ; les déséquilibres entre les enjeux à traiter, les intérêts des acteurs et leurs ressources pour y répondre ; la contestation (des gouvernements, en tant que sentiment engendré par des fractures sociétales, mais aussi la contestation entre grandes puissances type USA-Chine) ; l'adaptation (climat, enjeux environnementaux et démographiques, ainsi que leurs implications économiques). On soulignera enfin l'accent mis sur l'Asie, en particulier la Chine, tout au long du rapport, comme enjeu majeur de l'équilibre du monde, tant dans les aspects structurels que géopolitiques.

La partie « Forces structurelles » a pour but de dessiner les tendances futures en matière de démographie, d'environnement, d'économie et de technologie. Concernant la

démographie, le rapport insiste sur les enjeux de la croissance démographique et du vieillissement de la population : l'urbanisation des pays d'Asie du Sud et d'Afrique subsaharienne soulève la question des investissements dans les infrastructures, ainsi que celle relative au financement des soins et des retraites des personnes âgées alors que la population active serait moins importante. À propos de l'environnement, le rapport revient sur les problématiques sociétales actuelles concernant le réchauffement climatique, la fonte des glaces et la transition énergétique. Cette dernière préoccupation implique un enjeu stratégique : celui de l'accès à de nouvelles ressources et la diversification de l'économie ; enjeu pouvant accroître les tensions interétatiques. Les deux dernières caractéristiques de ces forces structurelles sont l'économie et la technologie, qui sont de plus en plus liées. Si l'augmentation de la dette nationale et le risque de faire défaut encouragent les pays à privilégier leur économie nationale, l'environnement international se voit transformé par l'essor de l'intelligence artificielle (IA) dans tous les domaines d'activités (agriculture, santé, e-commerce...). Le rapport souligne la croissance générée par l'IA ainsi que la compétition accrue entre les États-Unis et la Chine, notamment dans le domaine spatial. L'IA soulève également la question de son emploi militaire, les enjeux éthiques associés et le déséquilibre entre puissances avancées sur la question et celles ne maîtrisant pas encore totalement l'outil.

Le rapport offre une analyse des puissances internationales majeures et leurs perspectives de développement. La Russie, malgré un déclin de sa puissance, resterait un élément disruptif sur la scène internationale, par ses avantages (militaire, nucléaire et énergétique). Le NIC prévoit un renforcement de la présence russe en Afrique par la construction de réseaux d'influence passant par le Moyen-Orient, tout comme une position militaire accrue dans l'Arctique. Néanmoins, il ne mentionne pas les relations avec la Chine. Concernant l'UE, elle conserverait son leadership en tant qu'arène de négociations entre nations. Toutefois, les priorités militaires en lien avec l'OTAN et les actions russes en Europe de l'Est sont concurrencées par les plans de relance post-COVID, qui pourraient être un frein à la dynamique internationale. Le Royaume-Uni resterait un pays important en matière d'investissement et de coopération militaire internationale ; position renforcée par son siège au Conseil de sécurité des Nations unies et sa dynamique *Global Britain*. Enfin, le Japon et l'Inde présentent des enjeux technologiques, commerciaux et démographiques majeurs. Leur capacité d'innovation et les liens avec l'Indo-Pacifique en font des partenaires

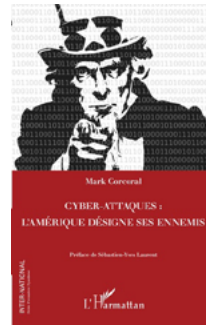
idéaux pour les États-Unis dans leur optique de contre-poids à la Chine. Les défis internes (gouvernance, environnementaux, sociétaux) auxquels est confrontée l'Inde devront être surmontés pour faire du pays une grande puissance à l'horizon 2040.

La partie « Scenarios for 2040 » propose différentes visions malgré l'incertitude. Le monde verrait ainsi une « renaissance des démocraties », portée par les États-Unis et renforcée par l'essor économique et technologique, ainsi que par la confiance envers les institutions étatiques ébranlées par la pandémie. À l'opposé, le monde pourrait être « à la dérive », dominé par la Chine et une coopération internationale limitée se répercutant sur des sociétés polarisées et fortement endettées. Un scénario alternatif, la « coexistence pacifique », envisage une coopération entre les États-Unis et la Chine comme leaders du monde dans lequel les ententes économiques diminuent le risque de conflits. L'enjeu majeur est donc l'équilibre économique entre les États-Unis et la Chine dans le maintien de l'ordre international, tant sur l'aspect économique que géopolitique. Le scénario « silos séparés » de cette partie du rapport projette une fragmentation du monde en plusieurs blocs économiques et sécuritaires de taille et d'influence différentes, centrés majoritairement sur les États-Unis, la Chine, l'Union européenne et la Russie. Ces blocs se focaliseraient sur l'augmentation de leurs capacités d'autosuffisance, de résilience et de défense. Une majorité de modèles politiques présenteront un caractère démocratique couplé à un accroissement de l'autoritarisme, avec une amplification de la surveillance et de la répression. À l'inverse, le scénario « tragédie et mobilisation » prévoit en 2040 une coalition globale, menée par l'Union européenne et la Chine, accompagnée d'organisations non gouvernementales et d'institutions multilatérales dynamiques. Cette partie prédit l'implémentation de nouvelles mesures permettant de contrer le changement climatique, l'épuisement des ressources et l'aggravation de la pauvreté. Les pays les plus riches aideraient les pays pauvres à opérer une transition énergétique afin de pallier les crises futures.

Enfin, le rapport conclut sur les prévisions régionales, centrées sur les évolutions démographiques et de l'économie digitale des zones géographiques ciblées, ainsi que sur l'état de la démocratie. Alors que l'analyse de l'Amérique latine et des Caraïbes est davantage tournée sur l'évolution de la population urbaine et le vieillissement de la population, celle de l'Eurasie se distingue par la caractérisation des formes de régimes politiques, marquée par l'absence de démocratie « libérale ». Aucun pays n'est néanmoins mentionné en exemple des autres formes

(démocratie électorale, autoritarisme électoral, autoritarisme fermé). Ce rapport étant lu par le président américain à son entrée en fonction, puis envoyé aux dirigeants des grandes puissances, il présente donc les futures orientations de la politique étrangère américaine.

Gabriel PORC et Philippine RAPHANAUD
Assistants de recherche



Mark CORCORAL, *Cyberattaques : l'Amérique désigne ses ennemis*, L'Harmattan, 2021, 200 p.

Dans cette étude triplement primée (AEGES, CF2R, IHEDN), Mark Corcoral, doctorant au CERI de Sciences Po et soutenu par l'IRSEM, déploie une analyse éclairante de l'attribution publique des cyberattaques opérée par les États-Unis. L'attribution, en cybersécurité, désigne le processus d'identification des causes et des responsables d'un incident informatique ayant mis en péril la confidentialité, l'intégrité ou la disponibilité des données. Une tension inhérente à cette élucidation provient de la contradiction entre sa dimension technique – cette enquête, dite forensique, contient une part irréfragable d'incertitudes – et son caractère politique puisque l'imputation de responsabilité implique en revanche une formulation binaire et tranchée, afin d'offrir une cible à d'éventuelles sanctions et/ou représailles. Lorsque cette communication est effectuée sur la scène internationale, l'attribution devient publique : entre 2014 et 2020, la Maison Blanche en a publicisé 26, principalement pour viser la Russie, la Chine, l'Iran ou la Corée du Nord. Toutes les cyberattaques ne faisant pas systématiquement l'objet d'une attribution, encore moins d'une publicisation par le gouvernement américain, M. Corcoral s'attelle à découvrir les raisons qui président à ces choix. D'un abord *a priori* technique et circonscrit, cet instrument s'avère en réalité révélateur de la façon dont, d'une part, sur le plan normatif, les États-Unis exercent leur influence pour pousser à la responsabilisation de leurs adversaires selon leur conception du juste déroulement des relations interétatiques dans le cyberspace, et d'autre part, sur le plan stratégique, de la manière dont ils tentent par l'intimidation de les amener à résipiscence voire à renoncer à certaines opérations cyber.

Le chapitre initial s'attache à montrer comment l'attribution publique répond à un impératif moral en participant de la projection d'une image sur la scène internationale. Premièrement, il s'agit de communiquer aux États les

standards de comportement en matière de cyberattaques que Washington entend faire respecter. Pour ce faire, il lui faut définir les secteurs dont la criticité du système informatique rendrait toute attaque inacceptable en la situant hors du jeu « normal » des rivalités internationales. Ainsi, l'attribution publique permet de préciser et promouvoir ses standards à propos, par exemple, des normes de propriété intellectuelle. Elle structure également le débat normatif sur la responsabilité des États pour imposer la conception américaine d'une transposition totale du droit international dans le cyberspace sans que cela nécessite quelque réinvention, à l'inverse du positionnement sino-russe qui milite pour l'instauration de nouvelles règles propres à la conduite des cyberattaques. M. Corcoral souligne pertinemment que l'attribution publique permet dès lors de discréditer une conception purement forensique de l'attribution, en faveur à Pékin et Moscou, afin de banaliser les cyberattaques et ainsi les traiter comme des faits internationaux classiques. Deuxièmement, discréditer l'opinion suivant laquelle l'attribution ne peut être que précaire et contestable implique de crédibiliser la charge, sans en trop révéler au risque de dévoiler sources et méthodes de renseignement. En ce sens, M. Corcoral montre comment l'autocontrainte induite par la publication de l'attribution et la rédaction détaillée d'actes d'accusation individuels permise par sa juridicisation convainquent de la position américaine sur sa faisabilité. Troisièmement, en s'appuyant sur une connaissance précise de l'attaque *WannaCry* de 2017, l'auteur met en évidence un décalage entre la complexité de l'incident – qui avait été rendu possible par la concomitance des agissements de plusieurs acteurs, notamment la conservation clandestine de vulnérabilités informatiques de Microsoft par la NSA – et la simplicité de la réponse – en rendre responsable le seul auteur, la Corée du Nord. Une telle réponse, en appelant à une attribution qui elle-même ne peut être possible qu'à la condition de recueillir nombre de renseignements grâce à la collecte et au non-signalement de vulnérabilités informatiques, impose paradoxalement de privilégier la lutte contre une menace aux dépens du renforcement de la résilience des systèmes informatiques, quitte à perpétuer ce faisant l'environnement qui la rend envisageable. M. Corcoral signale ainsi la teneur éminemment politique de deux aspirations légitimes – éradiquer une menace, préserver la résilience – aux implications prescriptives pourtant contradictoires.

Le second chapitre entend décrire la façon dont l'attribution publique est censée remplir un impératif stratégique en aidant à la projection de puissance étatsunienne. Si les discours relatifs audit impératif le conceptualisent en

général comme une dissuasion, l'auteur précise qu'à son avis la dénomination est impropre de par la nature nécessairement réactive, et non préventive, de l'attribution. Il s'agirait donc davantage d'une tentative d'intimidation au sens de l'amiral Dufourcq, par le triple maniement de la stigmatisation, de la transversalisation du conflit et du regroupement en coalition. La stigmatisation, consubstantielle à la publicisation de l'attribution, a néanmoins eu des effets contraires dans les cas russe et chinois étudiés. Il n'en demeure pas moins qu'elle confère la possibilité d'élargir les options de réponse à une riposte asymétrique. En effet, il est tentant d'user de l'attribution comme d'une pierre angulaire ouvrant la porte à des ripostes judiciaires et financières. De telles sanctions peuvent néanmoins s'avérer elles aussi insuffisantes. C'est pourquoi les États-Unis cherchent à regrouper autour d'eux un groupe informel « d'États partageant la même vision » (*like-minded States*) pour brandir la menace de contre-mesures collectives. Une telle coalition oblige la puissance ayant mené l'attribution à un partage d'information sur ses méthodes – d'où la plus grande promptitude des autres *Five Eyes* déjà associés à appuyer les attributions américaines – qui ne garantit pas *in fine* la participation des partenaires à l'attribution publique. Ceux-ci, dans un cadre d'action qui demeure souple, continuent de disposer de leur souveraineté décisionnelle. Si la volonté américaine semble bien de promouvoir ce front des démocraties libérales sur cet enjeu afin d'imposer collectivement des conséquences, M. Corcoral émet des réserves quant à ses deux présupposés. D'abord, le présupposé stratégique, à savoir l'effet mécanique du nombre, risque d'avoir un rendement mitigé par la tension entre la souplesse du cadre de la coalition et sa finalité dissuasive. Enfin, le vœu de prendre des contre-mesures collectives en cas de cyberattaques présuppose que les États participants bénéficient d'une légitimité claire pour ce faire, alors que le droit international n'est pas fixé sur le sujet. Au contraire, les travaux juridiques en cours d'élaboration semblent pointer vers la non-licéité des contre-mesures collectives : notamment, la règle 24 du Manuel de Tallinn les récuse. Selon M. Corcoral, il serait donc pour le moins paradoxal qu'un front d'États agissant dans le but avoué de protéger la légalité internationale le fasse sans prendre garde de la saper.

L'auteur, on le voit, tout en restant pondéré, conserve un esprit alerte dans le traitement de son sujet. Si celui-ci peut paraître intimidant pour un internationaliste ou un politiste peu versé dans les affaires cyber, il convient de préciser que le lecteur se sent toujours tenu par la main le long d'un raisonnement fort bien construit. De plus, l'as-

similation de nouvelles notions est rendue aisée par une plume allergique au jargon. Cette courte étude pourra autant servir de pied à l'étrier vers les problématiques du cyberspace que de fenêtre sur les paradoxes de la puissance américaine. M. Corcoral signe ainsi précocement un ouvrage de qualité.

Mehdi OULDHELKHM
Assistant de recherche



Graeme SMITH et Terence WESLEY-SMITH (eds.), *The China Alternative: Changing Regional Order in the Pacific Islands*, ANU Press, 2021.

Alors que le Pacifique est devenu le nouveau terrain d'affrontement entre grandes puissances et l'objet de la convoitise chinoise, l'ouvrage *China Alternative* propose de comprendre le

contexte régional d'un autre point de vue : celui des pays insulaires du Pacifique.

Au fil des chapitres, les auteurs se succèdent pour rompre avec la théorie de la menace chinoise, selon laquelle la présence chinoise dans le Pacifique est le résultat de calculs méticuleux et d'une stratégie de long-terme qui viserait à étendre la sphère d'influence de Pékin pour lui garantir ressources naturelles et nouveaux débouchés commerciaux. Le piège de la dette en serait l'ultime preuve. Ainsi, Pékin représenterait un double risque sécuritaire tant pour la souveraineté des États que pour l'ensemble de la région, une vision que l'ouvrage vient contester.

D'après Zhou Fangyin, même si les échanges commerciaux ont connu une croissance rapide, ils partaient d'un niveau très bas et sont inégalement répartis, comme pour les Îles Cook qui ont vu leurs échanges avec la Chine décliner. Du côté des investissements directs étrangers (IDE) et de l'aide publique au développement, les auteurs constatent que ces investissements sont très disparates et irréguliers, ne répondant à aucune logique et sans que l'arrivée des Routes de la Soie (BRI) ne permettent davantage de cohérence. De plus, replacé dans un contexte global, seuls 0,16 % des IDE chinois sont en direction des îles du Pacifique et 12 % de la dette extérieure des pays du Pacifique sont détenus par la Chine, avec un maximum de 3 % pour le Tonga, Samoa et Vanuatu. Pour Henryk Szadziouski, la présence accrue de la Chine dans le Pacifique est davantage le fruit de son émergence économique et de son influence internationale que d'une stratégie centralisée.

En plus de fournir des arguments concrets allant à l'encontre de la menace chinoise, les auteurs dénoncent également cette théorie qui, devenue le principal point d'entrée des analyses, éclipse d'autres problématiques bien plus urgentes. Ainsi, selon Sarah O'Dowd, une crise de la dette est plus susceptible d'être provoquée par une mauvaise gestion intérieure que par une quelconque stratégie chinoise. De même, l'impact environnemental de ces projets est bien plus contestable que leur mode de financement. Face à cette déconstruction, les auteurs proposent une nouvelle perception de la présence chinoise.

Tout d'abord, les auteurs privilégient une approche qui rend aux pays insulaires et aux gouvernements locaux leur capacité de décision et leur liberté de choisir (*agency*). Une réalité dont est témoin le concept de Pacifique bleu adopté en 2017 par le Forum des Îles du Pacifique qui jette les bases d'un discours régional fort. Ainsi, loin d'être des victimes passives, les pays de la région font le choix de coopérer avec la Chine. Choisir la Chine devient alors un moyen pour les pays de la région d'affirmer leur souveraineté et de s'affranchir des chasses gardées australienne ou américaine. Ensuite, l'ouvrage démontre et c'est là toute son originalité, que plusieurs pays de la région exploitent le contexte anxiogène et la compétition entre la Chine et l'Australie pour obtenir des concessions d'autres puissances et des avantages de part et d'autre. À titre d'exemple, le Vanuatu n'aurait jamais obtenu une aide australienne pour des installations de fibre optique s'il ne s'était pas en premier lieu rapproché de Huawei. La présence chinoise a donc permis de redistribuer les pouvoirs en accroissant la marge de manœuvre des pays de la région au détriment de celle des puissances régionales traditionnelles. De ce fait, la Chine apparaît bel et bien comme une alternative rationnelle parmi d'autres.

Agathe ROY
Assistante de recherche

À VENIR

3 juin : Séminaire en ligne « Drones et souveraineté : quels enjeux éthiques pour les démocraties ? », avec Daniel BRUNSTETTER (professeur, University of California, Irvine), 11h à 12h30. Inscription obligatoire.



Les drones armés apportent des capacités nouvelles aux forces armées. Sur ce point, l'usage américain reste controversé dans la mesure où les frappes de drones visant des groupes terroristes violent la souveraineté des États dans lesquels les groupes en question résident. Moralement, deux critiques sont survenues. En premier lieu, concernant le fait que les drones rendraient l'utilisation de la force plus – voire selon certains, trop – facile et, en second lieu, que cela aurait des effets négatifs sur le concept même de souveraineté. Cependant, d'autres États, notamment la France et la Turquie, utilisent les drones de manière différente : la France, pour rétablir ou renforcer la souveraineté des États dans le Sahel et la Turquie, sur son propre sol, pour combattre des groupes armés qui menacent l'État. De fait, comment comprendre la relation entre drones armés et souveraineté ? Surtout, quels sont les enjeux éthiques et stratégiques associés à l'usage des drones ? Cette présentation vise ainsi à analyser et mettre en lumière les implications éthiques des drones armés pour les démocraties et, en cela, cherche à établir un cadre moral pour guider leur utilisation.

7-8 juin : Colloque « Enquêter sur un terrain "sensible". Ficelles méthodologiques, positionnement et dilemmes », organisé par le CERI en partenariat avec l'IRSEM et l'IHEDN. Programme et inscription.



Mener une enquête qualitative sur des terrains considérés comme « sensibles » expose le chercheur à des obstacles, risques et périls qu'il importe de penser.

Par terrain « sensible », les contributeurs à ce colloque entendent toute enquête qualitative réalisée sur un objet affecté par des contraintes d'ordre sécuritaire qui infléchissent la démarche de recherche – par des interdictions, par le secret, par des risques de sanction – et imposent l'adoption de stratégies de contournement ou des accommodements spécifiques.

Ce caractère « sensible » se rattache aussi bien au thème de l'investigation, qu'au positionnement du chercheur sur son terrain, ou encore à son intégrité physique, morale et professionnelle, ainsi qu'à celle de ses enquêtés. Il se décline en un large éventail de situations allant de l'enquête au sein d'administrations responsables de la politique étrangère et de défense d'un pays à l'étude de groupuscules extrémistes violents, en passant par l'observation de mouvements sociaux dans des États totalitaires, ou encore de combattants sur un théâtre de guerre... Cette définition recouvre ainsi des expériences empiriques diverses dont certaines caractéristiques convergent lorsque les chercheurs enquêtent sur le terrain.

L'objectif de ce colloque est alors de réunir des chercheurs français et internationaux afin de les faire dialoguer sur le caractère sensible de leur terrain, de dresser des ponts entre leurs approches, et de fournir des clés méthodologiques pour mieux les appréhender.